

SUIT A DONNER AUX CONCLUSIONS ET DECISIONS D'APRIL 16 RELATIVES AUX DOMAINES ATS, AIS ET SAR

Conclusion/ Décision No. Objectif stratégique	Titre de la conclusion/ décision	Texte de la conclusion/décision	Suite à donner	Remarques
Conclusion 16/1 :	Séminaires de formation sur ECCAIRS	Il est conclu que les Bureaux régionaux de l'OACI pour la Région AFI prennent toutes dispositions utiles pour organiser les séminaires ECCAIRS en français et en anglais.	eccairs wacaf tenu en 2007	atelier eccairs wacaf tenu du 10 au 14 Dec.2007
Décision 16/2 : A	Création d'une équipe de travail sur la navigation fondée sur les performances (APIRG/PBN/TF)	Il est conclu que soit créée une équipe de travail du Groupe APIRG chargée d'élaborer un plan de mise en œuvre de la PBN dans la Région AFI et des questions régionales y relatives, avec les termes de référence figurant à l'Appendice D à ce rapport.	fait	
Conclusion 16/3 : A	Elaboration d'un plan national de mise en œuvre de la PBN	Il est conclu que les Bureaux régionaux encouragent les Etats à commencer l'élaboration de leur plan de mise en œuvre de la PBN, en harmonie avec l'élaboration d'un plan régional AFI de mise en œuvre de la PBN sous la coordination de l'équipe de travail PBN AFI, à soumettre au Groupe APIRG.	en cours	
Conclusion 16/4 : A	Désignation d'un point focal chargé de la mise en œuvre de la PBN	Il est conclu que le 28 février 2008 au plus tard les Etats désignent un point focal de contact responsable de la navigation fondée sur les performances et communiquent les coordonnées du point focal de contact désigné aux Bureaux régionaux de l'OACI pour la Région AFI.	en cours	
Conclusion 16/5 : A	Mise en œuvre des dispositions de l'OACI en matière de compétences linguistiques	Il est conclu que : a) Les Etats concernés mettent en œuvre la Résolution A36-11 de l'Assemblée de l'OACI et les normes contenues dans les Annexes 1, 6, 10 et 11, conformément à la lettre circulaire de l'OACI AN 12/44.6-07/08 du 26 Octobre 2007.	en cours	

		<p>b) Les Etats accordent une haute priorité à la mise en œuvre des dispositions en matière de compétences linguistiques, et s'assurent que les équipages de conduite; les contrôleurs de la circulation aérienne et les opérateurs des stations aéronautiques s'occupent des opérations aériennes internationales, maintiennent leurs compétences linguistiques à un niveau au moins égal au niveau 4 de l'OACI ;</p> <p>c) Les Etats communiquent à l'OACI les renseignements sur leur niveau de mise en œuvre des exigences en matière de compétences linguistiques.</p>		
Conclusion 16/6: A	Harmonisation des programmes de travail des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)	Il est conclu que les Bureaux régionaux pertinents de l'OACI s'assurent que les questions d'intérêt commun telles que l'harmonisation des plans de navigation aérienne, la mise en œuvre des initiatives du plan mondial et l'élaboration des objectifs de performance, sont incluses dans les programmes de travail des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) des Régions AFI et SAM et de leurs organes auxiliaires	permanent	
Conclusion 16/33: A	Manuel d'exploitation FANS 1/A Pour la région AFI.	Il est conclu que : a) le Manuel d'exploitation FANS 1/A figurant à l'Appendice xx s'applique à la Région AFI ; b) l'Afrique du Sud assure la gestion du Manuel d'exploitation FANS 1/A pour la Région AFI.	en cours	
Décision 16/34 A	Changement de la dénomination de l'actuel sous-groupe ATM en sous-groupe ATS/AIS/SAR	Il est décidé que l'actuel Sous-Groupe ATM soit à nouveau dénommé Sous- Groupe ATS/AIS/SAR. Le mandat révisé du Sous-Groupe figure à l'Appendice R du présent rapport	fait	
Décision 16/35 : A	Changement de la dénomination de l'équipe de travail RVSM/RNAV/RNP du groupe APIRG.	Il est décidé que l'équipe de travail RVSM/RNAV/RNP du Groupe APIRG soit renommée Equipe de travail du Groupe APIRG sur le RVSM avec le mandat révisé figurant à l'Appendice F du présent rapport.	fait	

Conclusion 16/36:	Mise en œuvre du RVSM en région AFI – financement	Il est conclu que les compagnies membres de l'IATA continuent de mettre à disposition des crédits destinés à des projets spécifiques relatifs à la mise en œuvre du RVSM afin d'améliorer la sécurité et l'économie du trafic aérien dans la Région AFI et d'informer l'équipe de travail en conséquence.		
Conclusion 16/37: A & D	Plan d'action/stratégie RVSM AFI	Il est conclu que le plan d'action/stratégie/RVSM AFI figurant en Appendice G actualisé soit diffusé aux Etats pour les besoins de l'assurance qualité.	fait	
Conclusion 16/38: A & D	Mise en œuvre de l'infrastructure CNS requise pour soutenir le RVSM en région AFI	Il est conclu qu'en raison de la mise en œuvre du RVSM et la fourniture du service de contrôle de la circulation aérienne (ATC), il soit instamment demandé aux Etats de mettre en œuvre l'infrastructure CNS requise notamment les circuits du Service fixe aéronautique, le Service mobile aéronautique (SMA) et les aides à la navigation au plus tard le 3 juillet 2008.	en cours	
Conclusion 16/39: A & D	Date limite pour la mise en œuvre du RVSM AFI	Il est conclu que la date limite pour la mise en œuvre du RVSM dans la Région AFI soit fixée au 25 septembre 2008.	fait	
Conclusion 16/40: A	Lignes directrices pour la formation du personnel AIS	Il est conclu que l'OACI accélère: a) la publication du Manuel pédagogique révisé (Doc 7192), Partie E-3 tel que recommandé par la réunion AIS/MAP à l'échelon Division de 1998 (Doc 9733) afin de faciliter l'introduction des exigences de base à prendre en compte par les Etats lors de la délivrance des licences à leur personnel AIS ; b) l'élaboration des éléments indicatifs pour la formation du personnel AIS relatifs à la mise en œuvre du système CNS/ATM.	en cours	
Conclusion 16/41: A	Adoption du cadre et des éléments indicatifs pour la mise en place de la base de données AFI CAD	Il est conclu que le cadre et les éléments indicatifs figurant à l'Appendice H soient adoptés pour la mise en place d'une base de données AIS centralisée pour la Région AFI.	fait	
Conclusion 16/42:	Développement des modèles de plans d'activités AFI-CAD et de financement	Il est conclu que l'OACI fournisse des experts pour aider le Groupe d'études chargé d'élaborer des modèles de plans d'activités et de financement pour la base de données AFI-CAD.	en cours	

Conclusion 16/43: D	Séminaires/ateliers sur la fourniture des données électroniques de terrain et d'obstacles	Il est conclu que l'OACI organise des séminaires/ateliers sur la fourniture de données électriques de terrain et d'obstacles conformément aux nouvelles dispositions de l'Annexe 15.	Seminaire e-TOD tenu en 2007.	
Conclusion 16/44: A	Adoption des spécifications des besoins des utilisateurs de la base de Données AIS Eurocontrol (EAD) pour la région AFI.	Il est conclu qu'APIRG adopte les spécifications des besoins des utilisateurs de la base de données AIS d'EUROCONTROL (EAD) comme base d'élaboration des spécifications des besoins des utilisateurs de la base de données centralisée AFI CAD, en prenant en compte le contexte de la Région AFI.	en cours	
Conclusion 16/45: A & D	Mise en œuvre du service de contrôle de la circulation aérienne	Il est conclu que les Etats qui ne l'ont pas encore fait mettent en œuvre le service de contrôle de la circulation aérienne le long de toutes les routes inscrites au Tableau ATS 1 du Plan AFI (Doc 7474) dès que possible, et en tout état de cause avant le 3 juillet 2008, conformément à la recommandation 5/21 de la réunion régionale AFI/7.	fait	
Conclusion 16/46:	Mise en œuvre des routes ATS Y compris les routes RNAV	Il est conclu que les Etats concernés mettent en œuvre les routes ATS figurant à l'Appendice I dès que possible, mais au plus tard à la date AIRAC du 3 juillet 2008.	en cours	
Conclusion 16/47: A & D	Participation aux activités du sous-groupe ATS/AIS/SAR et inclusion des activités SAR dans le plan AFI inscrits au plan AFI de navigation aérienne	Il est conclu que : a) les Etats qui ne l'ont pas encore fait désignent des experts SAR pour participer au programme de travail du Sous-groupe ATS/AIS/SAR du Groupe APIRG ; b) les Etats qui ne l'ont pas encore fait établissent en priorité des structures SAR permanentes au sein de leurs administrations nationales de l'aviation civile ; c) l'OACI et la CAFAC s'assurent que les conclusions de la Conférence sur les recherches et le sauvetage (SAR) de Saint – Denis de la Réunion soient prises en compte dans le plan régional de mise en œuvre pour la sécurité de l'aviation en Afrique complet, dans toute la mesure du possible	en cours	
Conclusion 16/67: A & D	Elimination des carences de la navigation aérienne	Il est conclu qu'il soit rappelé aux Etats la nécessité d'adopter une approche parétape dans la mise en œuvre des éléments du système de la navigation aérienne, en accordant la priorité qui convient à l'élimination des carences affectant tous les éléments du système.	en cours	

Décision 16/69	Adhésion aux organes auxiliaires de l'APIRG	Il est décidé que le Rwanda devienne membre des Sous-groupes ATS/AIS/SAR et CNS.	fait	
-----------------------	---	--	------	--

*Note: l'OACI s'est fixé les Objectifs stratégiques ci-après pour la période 2005-2010

A: Sécurité : Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale

B : Sûreté : Renforcer la sûreté de l'aviation civile mondiale

C : Protection de l'environnement : Limiter au minimum l'impact néfaste de l'aviation civile mondiale sur l'environnement

D: Efficacité : Améliorer l'efficacité des activités aéronautiques

E: Continuité : Maintenir la continuité des activités aéronautiques

F: Principes de droit : Renforcer le droit qui régit l'aviation civile internationale